

Les deux jours du PUCA

Recherche et décision urbaine

PUCA

Les 2 jours du Plan Urbanisme Construction Architecture, qui se sont tenus à Paris les 22 et 23 novembre 2004, avaient pour thème « recherche et décision urbaine ».

Comment les chercheurs transforment-ils en hypothèses de recherche les questions des acteurs de la ville ? Comment les résultats des recherches sont-ils pris en compte dans les politiques urbaines et les politiques techniques ?

Cette double question, au cœur de la recherche finalisée, a été déclinée en huit tables rondes rassemblant élus, professionnels, chercheurs et chargés de projet du PUCA, autour des thèmes suivants :

- Recherche et acteurs de la ville
- Vieillesse de la population et habitat
- Mixité de l'habitat et développement durable
- Conception et décision urbaine : la démarche Européenne
- Mobilité et mode de vie dans le périurbain
- Ancrage résidentiel et choix du logement
- Economie urbaine et culture
- La ville de demain : recherche prospective et action publique.

Les actes de ce colloque sont dans leur intégralité en ligne sur le site internet du PUCA.

En introduction, Jean-Michel Etienne*, adjoint au directeur de la DRAST (Direction de la recherche et des affaires scientifiques et techniques) a indiqué, qu'une thématique renouvelée « construction et énergie » et un nouveau programme, le PREBAT, arrivent dans le panorama de la recherche de l'Équipement. Le PREBAT est un programme de recherche et d'expérimentation, à la fois sur les bâtiments existants et sur les bâtiments à construire, dont l'objectif est une réduction très importante des consommations d'énergie pour s'attaquer aux effets du changement climatique, dans une perspective de réelle rupture avec les pratiques actuelles. Le but est d'atteindre, en 2050, moins de 40% de consommation énergétique à la fois dans le neuf et dans la rénovation, avec des objectifs intermédiaires en 2020, et de tendre vers des bâtiments à énergie positive qui non seulement ne consomment pas d'énergie mais peuvent en produire. Ce programme interministériel est fondé sur la co-construction entre les acteurs publics et les acteurs privés, avec une pluridisciplinarité technologique et sociologique et une volonté d'articulation entre la recherche et l'expérimentation. Le PUCA jouera un rôle décisif dans le PREBAT, il sera le porteur de l'organisation de ce programme.

Jean-Michel Etienne a également insisté sur la nécessité d'inscrire les recherches du PUCA, sur l'urbanisme et la construction, dans un contexte plus européen, ce qui est peu le cas actuellement. Ces champs sont dignes de recherches communautaires.

* C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Michel Etienne survenu le mardi 10 mai 2005.

En conclusion, François Delarue, Directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction, a rappelé que la vocation du Plan urbanisme construction architecture est de générer de la connaissance orientée et finalisée sur l'action publique et sur les besoins de ceux qui y participent directement ou indirectement. La question du lien entre les décideurs et les chercheurs est au cœur même de l'activité et de la justification du PUCA. Celui-ci doit recueillir les attentes et les préoccupations des décideurs pour les traduire en commande de recherche. Il doit ensuite restituer les résultats de la recherche pour répondre aux préoccupations opérationnelles qui sont celles des décideurs nationaux et des décideurs locaux dont le poids sera de plus en plus grand dans les années futures. Ces 2 jours sont organisés au moment où le PUCA réfléchit à son programme pluriannuel, avec deux enjeux importants : la maîtrise de l'effet de serre et le vieillissement de la population, l'un et l'autre ayant des conséquences fortes sur la ville. Et avec deux axes de politique publique : la planification territoriale et le renouvellement urbain.

Selon François Delarue, le PUCA doit respecter cinq commandements :

- Être fidèle à son héritage.
- Préserver son positionnement interministériel.
- Veiller à la qualité scientifique de ses travaux.
- Prendre davantage en compte la dimension européenne de la recherche.
- Entretenir un dialogue continu avec tous ceux intéressés par ces recherches.

A cet effet, la manifestation « les 2 jours du PUCA » est un moment de rencontre essentiel pour connaître le plus largement possible les travaux menés et pour recueillir en retour les réactions et les attentes des uns et des autres.

Recherche et acteurs de la ville

L'importance de cette question, qui n'est pas nouvelle, est aujourd'hui renouvelée du fait de changements intervenus dans le fonctionnement de l'action publique (décentralisation, nouvelle répartition des compétences, construction européenne ...). Claire Gillio remarque que le débat sur les relations entre chercheurs et acteurs des politiques urbaines est marqué d'emblée, d'une part, par les différences entre ces deux sphères et, d'autre part, par la grande diversité de statuts, d'objectifs et de méthodes à l'intérieur de chacun des deux. Au-delà de ces contradictions, l'objectif de la table ronde était à la fois d'éclairer et de décrire comment les chercheurs transforment les questions des acteurs en problématiques de recherche.

Pierre Albertini, député-maire de Rouen, a soutenu que le progrès des connaissances est la clé non seulement de l'innovation et de l'économie mais aussi de l'aptitude des sociétés à mieux répondre aux besoins des populations. Le dialogue chercheur-élu doit dépasser certaines difficultés dues en particulier à la multiplicité des acteurs et à une notion différente du temps. Il revendique l'idée d'un pilote qui pourrait être le maire, et la nécessité d'inscrire le dialogue dans la durée. Le temps de la réflexion pluridisciplinaire doit être introduit avant celui de l'urgence et de l'action, ce qui est une façon de montrer que chercheurs et décideurs, en se respectant mutuellement, ont un rôle à jouer dans la société. Jacques Donzelot, maître de conférences en sciences politiques, a proposé une classification des rapports entre les élus et chercheurs dans le cadre de la recherche finalisée. Comment éviter les risques d'assujettissement des chercheurs à l'action, ainsi que l'établissement de relations antagoniques lorsqu'il existe une trop grande intégration à l'action des chercheurs en posture d'experts et d'évaluateurs ? Il souligne également qu'il y a un risque de confusion des rôles, qui peut résulter de la recherche de légitimation mutuelle du chercheur et du décideur. La solution, pour Jacques Donzelot, doit être trouvée du côté de ce qu'un chercheur peut apporter de spécifique à l'action. Il doit pour cela se situer par rapport aux problèmes de l'action en réussissant à les déplacer, à les transposer au plan théorique sans se loger dans la problématique du décideur. C'est en soustrayant les problèmes de l'action à la manière de penser du décideur, c'est-à-dire en les compliquant le temps de faire apparaître un autre registre de question, que le chercheur apportera une contribution décisive à l'action. Gérard Tommasini, chef d'entreprise et président du Conseil de développement Maubeuge - Val de Sambre, a détaillé l'élaboration du projet de pays Val-de-Sambre, s'appuyant sur une étude prospective. Il a souligné que la mobilisation pour cette démarche prospective a été initiée par des acteurs privés et que les élus ne se sont pas intégrés au groupe pour ne pas être juge et partie. Il en a conclu que l'intérêt pour la recherche en matière de politique urbaine et d'aménagement du territoire dépend essentiellement des hommes, élus ou acteurs privés. Et il a avoué avoir été très déçu que l'appropriation du projet par les citoyens n'ait pas été considérée par les élus comme essentielle, car la société souffre de n'avoir plus de projet collectif pour remédier à la morosité et se réapproprier le futur. Yannis Tsiomis, professeur à l'école d'architecture de Paris-La Villette, a témoigné d'une recherche menée sur quatre villes - Rennes, Strasbourg, Lyon et Bordeaux - par le PUCA et l'IFA, dont l'objectif était de connaître la place du projet urbain dans ces villes. Il a constaté que la posture de chaque ville, par rapport aux chercheurs, était différente mais que ceux-ci ont néanmoins joué un rôle majeur. Yannis Tsiomis pense donc qu'il serait utile de démultiplier les profils des chercheurs pour chaque démarche de projet urbain, car la recherche permet au politique de prendre de la distance et l'utilité du chercheur comme « agitateur d'idées », au moyen de questions que lui seul peut poser, a été reconnue.

Pour en savoir plus
Claire Gillio, tél. 01 40 81 63 65

Viellissement de la population et habitat

La société et ses acteurs commencent à prendre en compte l'enjeu du vieillissement inéluctable de la population dans les prochaines années et de ses conséquences sur le logement et l'habitat. Le PUCA a d'ailleurs lancé, en 2004, un atelier thématique « Patrimoine immobilier et retraites ». En effet, en 2050, plus du tiers de la population aura plus de 60 ans contre 1/5ème en 2000 et les personnes âgées sont massivement propriétaires : 3 ménages retraités sur 4 sont propriétaires d'au moins un logement. En outre, la génération du baby boom arrive à la retraite et les revenus des futurs retraités vont probablement baisser. Catherine Bonvalet, directrice de recherche à l'Institut national d'études démographiques, a précisé les perspectives démographiques qui vont entraîner une augmentation des personnes très âgées : d'ici 2050, on va passer de 4,2 millions à 11,6 millions de personnes de plus de 75 ans, soit trois fois plus qu'actuellement, dont 5 millions de plus de 85 ans. Quant à l'espérance de vie, en 2035, à 60 ans, elle sera de 25 ans pour un homme et de 34 ans pour une femme. A la naissance, elle sera de 84 ans pour l'homme et de 91 ans pour la femme. Les chercheurs différencient de plus en plus l'espérance de vie sans incapacité de celle avec incapacité. D'ici 2040, le nombre de personnes âgées dépendantes va osciller entre 1 million et 1,5 million, soit une augmentation de 43 % par rapport à aujourd'hui. Cependant l'espérance de vie sans incapacité devrait augmenter. On prévoit aussi environ 160 000 personnes dépendantes sans conjoint et sans enfant : les isolés. Ces chiffres mettent bien en avant la question de la solidarité familiale et de la solidarité publique qui auront en charge ces personnes âgées. bien en avant la question de la solidarité familiale et de la solidarité publique qui auront en charge ces personnes âgées.

Claudie Gillot-Dumoutier, adjointe au maire de Saint-Denis, a présenté les enjeux du vieillissement de la population pour sa ville, toutes les actions que celle-ci conduit pour ses retraités et personnes âgées, les projets en cours et précisé les nouveaux besoins. Elle a souligné le fait que les collectivités sont en demande de connaissances sur les personnes vieillissantes, afin de pouvoir prendre des décisions éclairées. Pour elle, en particulier, le maintien à domicile, indispensable pour permettre à la personne vieillissante de rester acteur de sa vie et citoyenne à part entière, nécessite pour demain le développement très élargi des services à l'habitat et à la personne et doit relever de la solidarité nationale, en lien avec les collectivités et les familles.

Henri Buzy-Cazaux, directeur général adjoint de Foncia, a notamment mis en évidence une influence de la préoccupation de vieillissement sur le parcours résidentiel. Les personnes anticipent de plus en plus, entre 35 et 55 ans, en investissant dans un bien locatif (en général un 2/3 pièces en centre urbain) avec l'intention de l'occuper elles-mêmes au moment de la retraite ou dans une « résidence seconde » destinée aux loisirs pendant l'activité professionnelle qui devient résidence principale ensuite. Mais, a-t-il précisé, au cours du 4^{ème} âge, c'est généralement le retour en centre urbain qui se produit.

Dominique Dujols, directrice à l'Union sociale pour l'habitat, a rappelé que le monde HLM se préoccupe depuis longtemps des besoins liés au vieillissement de personnes aux revenus faibles. Les stratégies patrimoniales des bailleurs anticipent le vieillissement dans le neuf et dans l'adaptation du patrimoine existant mais celle-ci doit être progressive. Elle a regretté la surenchère de normes trop rigoureuses qui figent le patrimoine et engendrent des coûts très élevés et a pris notamment l'exemple des logements-foyers pour personnes âgées qui vont de ce fait disparaître progressivement. Par ailleurs, elle a insisté sur la nécessité d'intégrer la question du vieillissement dans les politiques locales de l'habitat et de travailler avec les collectivités territoriales et les milieux associatifs pour rendre les services à la personne accessibles.

Pour en savoir plus
Francine Benguigui, tél. 01 40 81 24 77

Mixité de l'habitat et développement durable

En 2001, le PUCA lance la consultation « Villa urbaine durable » (VUD), pour inciter à la recherche d'un habitat ayant les qualités de l'habitat individuel et s'inscrivant dans les principes d'un développement urbain durable, dans le cadre d'opérations mixtes d'habitat locatif et en accession. Le cahier des charges pointait les thèmes « mixité et développement durable » et « articulation entre formes architecturales et insertion urbaine » comme des enjeux majeurs auxquels allaient être confrontées les collectivités locales. De fait, à travers l'élaboration des opérations labellisées VUD, ces thèmes ont bien rencontré les attentes d'un certain nombre de collectivités en concrétisant la problématique du développement urbain de leur ville. Jacotte Bobroff, sociologue, qui a assuré un suivi transversal des opérations « Villa Urbaine Durable », a montré comment ces thèmes sont apparus et ont été traités sans le cadre du programme VUD. Afin d'apprécier le contexte français, elle a ensuite évoqué les pratiques d'autres pays européens ayant une expérience plus ancienne sur les questions environnementales et de mixité, tels que les Pays-Bas, l'Allemagne et la Scandinavie. Chez eux, une approche très intégrée de l'habitat à la politique de la ville et une tradition de respect de la nature existent déjà, tandis que la France tend davantage à des politiques de solidarité qui sont des réponses à des situations d'urgence et à des rééquilibrages au coup par coup.

Deux équipes ayant œuvré sur ces problématiques ont détaillé leur expérience. D'une part, Pierre Menguy, adjoint à l'urbanisme de la Ville de Rouen, et deux maîtres d'ouvrage lauréats de l'opération VUD « Villas Pélissier » - Franck Cohen-Solal de LogiSeine et Harry Andriatslivo de CIR-Promotion - ont évoqué la restructuration du quartier de la caserne Pélissier. Les maîtres d'ouvrage ont expliqué comment ils ont travaillé avec la municipalité et comment les objectifs urbains se sont traduits en décisions concrètes. Pierre Menguy a précisé que le projet a pris corps lors de la réflexion autour du nouveau PLU, pour lequel la mairie a appliqué un vieux principe de l'écologie : penser globalement et agir localement. La pensée globale était le PLU et l'action locale était le projet VUD. Plusieurs points d'équilibre, mis en évidence dans le PLU, se retrouvent dans le projet VUD : utilisation du sol de la ville, mixité des fonctions et mixité sociale, la prise en compte de l'environnement, l'implication des habitants et des services techniques ... D'autre part, Pierre Kermen, adjoint à l'urbanisme et à l'environnement de la Ville de Grenoble et Patrick Martin, directeur du bureau d'études Betrec, ont présenté l'importante restructuration de la caserne de Bonne, en précisant la façon dont les choix de la Ville se sont traduits dans les cahiers des charges afin de rendre opérationnelle la démarche. Pierre Kermen a souligné que la mairie a essayé d'intégrer une réelle dimension de mixité urbaine en construisant la ville dans son prolongement, avec pour objectif de retrouver des familles en centre-ville, ainsi que d'accroître le nombre de logements sociaux. Il considère que l'élu n'est pas uniquement là pour décider et donner des orientations mais aussi pour animer la décision publique. Il doit faire des choix sur certaines évolutions, telles que le développement durable, la mixité sociale et la mixité urbaine. Et il ajoute qu'au-delà de cette volonté politique, il faut s'appuyer sur des démarches d'acteurs. Patrick Martin a renchéri. Pour lui, le rôle du bureau d'études est d'être un rouage permettant de faire entrer les objectifs du maître d'ouvrage dans le domaine du réalisable. Il doit transformer une matière volontaire en un projet.

Pour en savoir plus
Hervé Trancart, tél. 01 40 81 24 31

Conception et décision urbaine :

la démarche European

European est un concours d'idées d'architecture et d'urbanisme qui s'adresse aux jeunes concepteurs européens. Ce concours a pour particularité de demander aux villes de proposer des sites et des questionnements auxquels les architectes doivent répondre. Ces idées peuvent ensuite être adaptées dans le cadre de réalisations expérimentales. European est aussi un lieu de débat qui vise à approfondir les connaissances, les réflexions et les savoir-faire dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat et de l'architecture et à favoriser les échanges sur ces sujets avec des partenaires d'autres pays européens. L'objet de la table ronde était de regarder, au travers de deux réalisations en cours, quels peuvent être les apports de la démarche European pour le renouvellement des processus de conception et les aides à la décisions urbaine. Ces deux opérations sont la requalification du secteur Mertzau de la cité Wagner, un ensemble de logements collectifs sociaux de la fin des années 50 situé à Mulhouse, et la requalification des îlots Kessler-Rabanesse dans un faubourg proche du centre-ville de Clermont-Ferrand.

Alain Coquet, architecte-urbaniste chargé des réalisations European France a rappelé l'évolution chronologique de ces deux concours aux situations différentes : l'opération de Mulhouse fait suite de la 5^{ème} session d'European, dont le thème était « Les nouveaux paysages de l'habitat, déplacements et proximités », incluant comme enjeu l'implantation de la future ligne tram/train ; l'opération de Clermont-Ferrand fait suite à la 6^{ème} session d'European dont le thème était « Entre villes, dynamiques architecturales et urbanités nouvelles », sur un site se trouvant entre le centre historique et le quartier de la cité universitaire comprenant un tissu mixte d'habitats et d'activités sous forme d'îlots à densifier. Paul Beranger, directeur de l'urbanisme à la Ville de Mulhouse, a souligné que la pertinence des propositions sur le tracé du réseau tram/train et sur la séparation entre le cheminement piéton et les voitures, reconnue par l'ensemble des acteurs, a donné une crédibilité à l'équipe European. Jean-Paul Bléry, directeur général de Mulhouse Habitat, a rappelé que les discussions avaient été néanmoins intenses, ce qui a permis de vivre un processus de réflexion hors des sentiers battus et de sentir l'invention à l'œuvre. Il a fait remarquer qu'une autre grande réussite de la démarche a été de tenir le calendrier, sans pour autant faire l'impasse sur des débats ou des choix fondateurs. Philippe Collin, architecte de l'équipe lauréate, a reconnu que le processus European leur a appris la concertation, à faire preuve de pédagogie et à ne pas être trop brutal dans la façon d'amener les idées même s'ils étaient persuadés de leur justesse par rapport au diagnostic effectué sur le site. Allen-François Lederlin, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme à la Ville de Clermont-Ferrand, a souligné que la proposition de l'équipe European a eu l'intérêt de susciter un débat sur la ville et sur sa forme architecturale car elle présentait une modernité, en rupture avec tout ce qui se faisait habituellement dans cette partie de la ville. Les habitants et commerçants étaient heureux de voir ce quartier bouger ; il n'y a pas eu de refus de la part de la population. Christophe Boyadjian, architecte-urbaniste de l'équipe lauréate, a expliqué le parti pris de leur projet.

Pour en savoir plus
Anne Vigne, tél. 01 40 81 24 61

Mobilité et mode de vie dans le périurbain

Les recherches menées par le PUCA dans le cadre du programme « Mobilités et territoires urbains » ont, notamment, porté sur les relations entre les mobilités quotidiennes des citoyens et les territoires qu'ils parcourent ou investissent. Elles se sont intéressées aux nouveaux modes de vie, notamment périurbains, ainsi qu'aux politiques mises en œuvre. S'interroger sur les mobilités et les territoires urbains, à partir des modes de vie, revient à prendre en compte la ville à travers le quotidien des habitants et met à jour de nouveaux enjeux. Le premier conduit à associer mobilités et territoires, en dépassant les approches sectorielles (transport, urbanisme...). Le deuxième conduit à analyser à la fois les pratiques de mobilité des citoyens et l'action des acteurs institutionnels de la ville. Et l'accent est alors mis sur la mobilité en tant qu'élément constitutif d'un mode de vie et d'une reconfiguration du territoire de la ville, de son organisation et de sa gestion.

Serge Morin, maire adjoint de Lorient et vice-président du Groupement des autorités responsables de transport (GART), a reconnu que les gestionnaires des réseaux de transport et les élus ne considèrent pas suffisamment le développement des transports d'un point de vue sociologique et comportemental. Il a fait remarquer que, malgré l'efficacité des systèmes de transport collectif mis à la disposition des usagers, ceux-ci ont de toute évidence des réticences à les utiliser, en dépit des intentions manifestées dans les enquêtes d'opinion. Pour lui, le GART, le PUCA et le PREDIT devraient travailler ensemble sur la question des comportements, pour opérer un transfert de savoir entre les chercheurs et les décideurs dans le domaine du transport et de la mobilité. Serge Morin a, également, insisté sur la nécessité de faire accepter l'idée d'une vie collective, car les contraintes doivent pouvoir être acceptées par les usagers. En tant qu'élus porteurs de l'exigence du « vivre ensemble » il a souligné que la participation à la construction de cette vie collective est le grand enjeu des années qui viennent. C'est dans cette perspective qu'Yves Crozet, professeur d'économie et directeur du laboratoire d'économie des transports (LET) à Lyon a démontré comment le couple temps/vitesse fait la ville. Il confirme que l'accroissement de la vitesse n'a pas conduit à une réduction du temps consacré aux transports (en moyenne une heure par jour) mais à la dilatation de l'espace de la ville. Pouvoir aller plus loin dans le même temps. Yves Crozet s'interroge sur les conséquences de la poursuite de ces tendances : quelle ville pour tous souhaitons-nous ? Comment l'inscrire dans le développement durable ? Pour sa part, Marie-Christine Jaillet, directrice du Centre interdisciplinaire de recherches urbaines et sociologiques (CIRUS) à l'université de Toulouse Le Mirail, s'est intéressée aux modes de vie de personnes travaillant à Toulouse mais habitant en zone dite « rurale ». Ces personnes effectuent en général leurs trajets domicile/travail en voiture. Différentes raisons les ont poussés à s'éloigner : la contrainte financière vis-à-vis du choix de l'habitat, le désir de vivre dans un environnement et un habitat de qualité ou encore un retour aux sources familiales. Elle a constaté que ces ménages réorganisent leurs activités, en fonction d'une proximité non plus géographique mais temporelle. Leurs trajets quotidiens sont longs et fatigants mais ils les acceptent comme le « prix à payer ». Elle a également repéré que ces ménages s'investissent plus ou moins dans la vie locale selon que la localité est leur espace de « référence », ou qu'ils s'y sont installés par contrainte ou pour l'intérêt et la beauté du site. Ces derniers s'impliquent néanmoins pour lutter contre toute atteinte à l'environnement qu'ils se sont « achetés ». Pour Marie-Christine Jaillet, ces modes de vie présentent le paradoxe d'être construits sur le refus des contraintes générées par la vie en ville tout en étant contraints par les temps de déplacements. Ils contribuent à dilater l'espace urbanisé et posent la question du devenir des sociétés urbaines et celle du rapport à l'altérité.

Pour en savoir plus
Patrice Aubertel, tél. 01 40 81 63 68

Ancrage résidentiel et choix du logement

Les recherches effectuées dans le cadre du programme du PUCA « habitat et vie urbaine » montrent l'importance du sens que les habitants attribuent à leur logement, qui leur confère un statut, une identité sociale et, pour les plus défavorisés, une reconnaissance sociale et une dignité. Le logement est le premier lieu d'investissement affectif et financier. L'ancrage résidentiel a pris une ampleur particulière dans un contexte de changements accélérés, dans une période où le travail est incertain et où l'instabilité a gagné les structures familiales. Il représente un pôle de stabilité dans un monde qui bouge mais il n'est pas perçu par tous de la même façon ; les inégalités sont économiques mais aussi sociales et culturelles. Pour les milieux aisés, l'horizon géographique et les réseaux relationnels ne les confinent pas à la proximité locale : les cadres sont mobiles à 70%. Pour les salariés modestes, l'ancrage local est fondamental, offrant une intégration sociale par les réseaux sociaux et communautaires. Lors d'une délocalisation d'une entreprise à 200 km de son lieu d'origine, les salariés ont donné la priorité à l'habitat au détriment de l'emploi : 3/4 des ouvriers et techniciens refusent la mutation et optent pour le licenciement. Cet ancrage est alors générateur d'une immobilité en contradiction avec la mobilité croissante exigée par l'activité économique. Jean-Claude Driant, directeur de l'Institut d'urbanisme de Paris, a précisé que le choix résidentiel est une combinaison de trois types de choix dont l'ordre de priorité est fondamental : la localisation, le statut d'occupation et le type de logement, auxquels s'ajoute la contrainte de revenu. Pour lui, un des symptômes de la crise du logement est le fait que les contraintes d'offre et de revenu viennent perturber trop fortement l'enchaînement de ces choix, soit en condamnant les projets de mobilité, soit en obligeant à accepter des conditions de logement inadaptées, soit encore en produisant des effets sociaux ou spatiaux inacceptables qui en viennent à solliciter les politiques publiques. René Ballain, chercheur PACTE-CERAT, a souligné la difficulté d'ancrage résidentiel pour les pauvres et défavorisés dans une telle période de crise du logement. Le logement des ménages défavorisés est un logement prescrit et contraint. Les ménages en difficulté accèdent au logement, en recourant le plus souvent à un médiateur social. L'offre qui leur est accessible émane en général d'une certaine partie du parc locatif social ou privé mais aussi des formules d'habitat temporaire qui se sont développées ces quinze dernières années. Pour René Ballain, outre le type de logement, les modalités d'accès au logement et les perspectives de mobilité résidentielle servent de marqueur social et qualifient les formes d'ancrage résidentiel des pauvres et des défavorisés. Bernard Coloos, directeur des affaires économiques, financières et internationales de la Fédération française du bâtiment, a présenté l'action de la Foncière, créée pour diversifier l'offre et rééquilibrer le parc de logement. Elle vise à offrir à la location entre 10 000 et 15 000 logements par an. La Foncière fait du logement social dans les communes SRU et du logement libre dans les sites ANRU. Au bout de quinze ans, les biens de la Foncière seront transférés aux caisses de retraite. Henri Bégorre, maire de Maxéville et vice-président de la Communauté urbaine de Nancy a témoigné des actions intéressantes de la mise en œuvre du 5^e programme local de l'habitat qui est une véritable politique du logement à l'échelle de l'agglomération. Cette politique s'appuie sur un schéma d'urbanisation visant la diversité de l'offre de logement, dans une complémentarité entre la politique de chacune des communes et les problèmes au niveau de l'agglomération. Elle contribue pour la surcharge foncière aux nouvelles formes d'habitat et aux réalisations de grands logements pour les familles. Son intervention dans le renouvellement urbain a abouti à la présentation à l'ANRU du dossier pour le Grand Nancy, sans oublier l'offre de logement très social pour les familles en difficulté et particulièrement l'accueil des étudiants. La communauté urbaine s'engage dans la délégation de compétence logement transférée à la communauté.

Pour en savoir plus
Mai Huynh, tél. 01 40 81 18 20

Économie urbaine et culture

La performance économique des villes a été pendant longtemps assimilée au poids de leurs activités high tech et à celui de leurs entreprises. Aujourd'hui, les activités culturelles sont devenues un levier essentiel des économies urbaines et un marqueur du statut métropolitain des agglomérations. La culture, en tant que moyen d'affirmer une image et de valoriser un patrimoine ou une identité locale, est actuellement un réel atout dans la concurrence que se livrent les villes. Evelyne Perrin, chargée de projet au PUCA, fait remarquer que celles-ci l'ont bien compris : les budgets culturels locaux ont explosé et l'investissement culturel peut être considéré comme vecteur de revitalisation. En outre, les activités artistiques et culturelles, prenant encore place de préférence au cœur des villes, permettent de contrebalancer la périurbanisation à laquelle celles-ci sont confrontées.

Alain Cluzet, en charge de l'urbanisme et du développement à Saint-Etienne, a développé l'exemple de cette ville marquée par deux siècles d'industrie. Après avoir repensé son aménagement urbain, Saint-Etienne voit fleurir de grands projets architecturaux, tels qu'un parc technologique, un zénith, un centre international du design ... La ville est en train de se positionner comme capitale française du design. Il précise qu'aujourd'hui le budget culturel de Saint-Etienne est plus important que le budget économique et presque aussi important que celui de l'urbanisme. Catherine Baumont, professeur en économie à l'université de Dijon, a observé que les activités culturelles participent à des phénomènes de recomposition des centralités au niveau des espaces urbains et créent des « multi-polarisations » faisant évoluer les rapports centre et périphérie. Par ailleurs, elle souligne que bon nombre d'activités culturelles nécessitent une main d'œuvre qualifiée. La moitié des actifs dans le secteur culturel sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, alors que, toutes activités confondues, simplement 28% des actifs en France sortent de l'enseignement supérieur. Philippe Foulquié, directeur de la friche de la Belle de Mai à Marseille, a décrit le processus de conversion de cette ancienne manufacture de tabac, située au centre économique de Marseille, en un lieu polyculturel. Son évolution urbanistique a été étudiée par Jean Nouvel et cette entité a été peu à peu englobée dans le projet urbain Euroméditerranée. Aujourd'hui, la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble, en relation avec la Ville, a pour mission de l'ouvrir au quartier et le rendre à la ville. Paul Boino, de l'Institut d'urbanisme de Lyon, constate que le développement des budgets liés à la culture assure une sorte de pacte gagnant/gagnant entre les acteurs culturels et les villes. Cependant, des tensions peuvent surgir car toute sélectivité engendre des frustrations, voire même au sein des institutions culturelles ou entre les professionnels. La culture comme toute stratégie doit par conséquent être gérée avec finesse. Catherine Foret, consultante, a témoigné de l'effervescence actuelle autour de la mémoire des lieux et des populations. Celle-ci a entraîné un investissement institutionnel dans les mémoires urbaines, ce qui réclame une certaine éthique pour éviter qu'elle ne devienne un enjeu pour les politiques publiques ou un lobbying privé. Elle constate que ce travail de mémoire institutionnalisé se fait plus souvent à l'échelle de la commune que de l'agglomération, dans le but de se distinguer.

Pour en savoir plus
Evelyne Perrin, tél. 01 40 81 63 61

La ville de demain : prospective et action publique

Plus de mobilité, plus de confort, plus de capacité de relation à distance ont reporté la croissance démographique sur les territoires périurbains et même ruraux. Cette dispersion de l'habitat engendre des inégalités croissantes entre les habitants, notamment selon leur accès aux transports. La ville de demain doit devenir plus vivable qu'aujourd'hui. La demande sociale est difficile à satisfaire pour tous : vivre dans la nature, à proximité d'un centre commercial, d'une école, d'un hôpital ... soit rassembler dans un même espace tous les ingrédients de la vie urbaine d'aujourd'hui. Les villes nouvelles, qui se sont le plus rapprochées de cette demande, rencontrent un certain nombre de problèmes urbains liés à l'absence de ville historique mais aussi à des problèmes de mobilité et d'accessibilité. Anne Querrien, chargée de projet au PUCA, constate que partout se cherche encore et toujours ce qu'Alphonse Allais avait résumée par la formule « construire les villes à la campagne », d'où cette table ronde consacrée à la ville de demain.

Geneviève Dubois-Taine, chargée de projet au PUCA, a tiré les leçons d'une recherche européenne, l'Action COST C10 qui a étudié, pendant quatre ans, les périphéries des villes européennes. Il en ressort principalement que la dissémination de l'urbain hors des agglomérations se rencontre un peu partout en Europe, malgré des politiques publiques parfois extrêmement puissantes. Les régions urbaines, de plus en plus nombreuses, fonctionnent grâce à des transports performants. Penser en termes de multi-nucléarité et poly-fonctionnalité devient le mode de faire nécessaire pour gérer les régions urbaines. Christian Curé, sous-directeur de la planification stratégique à la DGUHC, voit dans le développement progressif des SCOT l'émergence de formes de gouvernance locale nouvelles. Le SCOT est davantage un document de projet de territoire qu'un document d'urbanisme, dont les principes reposent sur l'équilibre centre/périphérie et protection/développement. Il constate qu'un certain nombre de SCOT font une place à la prospective, par exemple sur le vieillissement, ou que se forment des inter-SCOT. Néanmoins, la gouvernance et les échelles urbaines restent un vrai sujet à approfondir. Jacques Theys, pour la DRAST, anime une réflexion prospective sur la recherche - Agora 2020 - portant sur l'ensemble des champs du ministère de l'Équipement : transport, ville, aménagement du territoire, logement, risques et environnement. L'objectif est que la diversité des demandes en matière de recherches prospectives puisse s'exprimer dans tous ces domaines. La prospective est un outil au service de la demande sociale et Agora 2020 a été lancé pour permettre d'aborder le problème de la ville dans toute sa diversité. Vincent Fouchier, chargé de mission à la DATAR, a abordé le thème de la transition urbaine qui, à son avis, n'existe pas vraiment et ne permet pas de se projeter dans l'avenir. Il préfère parler d'évolution ou d'effets de cycle, en prenant pour exemple le baby boom, une des causes des extensions urbaines, qui risque dans quelques années de poser la question de la gestion de cet étalement urbain. Autre exemple, le passage d'une économie industrielle à une économie des savoirs, avec un étalement de l'emploi et des services, marque également le territoire. Bernard Pouyet, président du Conseil scientifique du PUCA, a conclu l'atelier en insistant sur l'importance d'adossé la formation des professionnels à la recherche, en particulier celle des futurs urbanistes et aménageurs. Selon lui, les résultats des recherches menées au PUCA doivent être utilisables dans les formations, afin de renouveler les savoirs.

Pour en savoir plus

Anne Querrien, tél. 01 40 81 63 71

Le plan | urbanisme | construction | architecture | PUCA depuis sa création en 1998, développe à la fois des programmes de recherche incitative, des actions d'expérimentation et apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

Organisé selon quatre grands départements de capitalisation des connaissances : **Sociétés urbaines et habitat** traite des politiques urbaines dans leurs fondements socio-économiques ; **Territoires et aménagement** s'intéresse aux enjeux du développement urbain durable et de la planification ; **Villes et architecture** répond aux enjeux de qualité des réalisations architecturales et urbaines ; **Technologies et construction** couvre les champs de l'innovation dans le domaine du bâtiment ; le PUCA développe une recherche finalisée autour de plusieurs programmes : La ville pour tous | Se loger, habiter | L'Europe et la recherche urbaine | Organiser les territoires | Le renouvellement urbain | Le futur de l'habitat | Innover pour construire ensemble | Énergie dans le bâtiment : PREBAT, et d'ateliers thématiques assurant des transversalités entre programmes sous forme de rencontres entre chercheurs et acteurs, décideurs publics ou représentants des milieux professionnels, ainsi que des programmes d'appui :

- actions régionales pour lesquelles le PUCA a suscité l'émergence de pôles régionaux d'échange sur le développement et l'aménagement des territoires
- actions internationales dont l'European, programme européen de concours d'idées entre jeunes architectes
- actions vers les professionnels
- actions de valorisation et de diffusion-communication des résultats de ses travaux.

plan urbanisme construction architecture

► **Sociétés urbaines et habitat**

La ville pour tous
 Cultures urbaines et espaces publics
 Défis de la citoyenneté urbaine
 Emploi, insertion, discriminations
 Mobilités et territoires urbains
 Polarisation sociale de l'urbain et services publics
 Rénovation urbaine et mixité sociale
 Se loger, habiter
 Accès au logement
 Habitat et vie urbaine
 Patrimoine et retraites
 Socio-économie de l'habitat
 Trajectoires résidentielles
 L'Europe et la recherche urbaine

► **Territoires et aménagement**

Organiser les territoires
 Organisation de l'espace urbain et dynamiques économiques
 Politiques territoriales et développement durable
 Plate-forme internationale d'échanges sur les territoires
 Ville et aménagement
 Le renouvellement urbain
 Démolition et recomposition des quartiers
 Insécurité et violences urbaines
 Renouvellement urbain et environnement
 Rénovation urbaine et stationnement

► **Villes et architecture**

Le futur de l'habitat
 Activités d'experts et coopérations interprofessionnelles
 Échelle et temporalités des projets urbains
 Futur de l'habitat
 Habitat pluriel : densité, urbanité, intimité
 Innovations urbaines
 Maison individuelle, architecture, urbanité
 Métiers de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre
 Quartiers durables

► **Technologies et construction**

Innover pour construire ensemble
 Chantiers rapides CQFD
 Nouvelles technologies et construction
 Observatoire de la démarche HQE
 Palmarès de l'innovation
 Villas urbaines durables
 Énergie dans le bâtiment : PREBAT
 Bâtiment 2010
 Concevoir et construire pour l'existant

PUCA - plan urbanisme construction architecture

Grande Arche de la Défense - Paroi Sud
 92055 La Défense cedex
 tél. 01 40 81 24 72 - fax 01 40 81 63 78
 www.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca